



Demission de la fonction publique

Par **kamilia34**, le **01/09/2008** à **06:12**

Bonjour,

Je suis agent de la fonction publique hospitalière depuis 7ans (surveillante de nuit). Je souhaiterai me rapprocher de mon ami qui vit dans une autre région.

J'envisage de démissionner. Aurai-je droit aux indemnités chômage si nous nous marions ou nous pacsons avant que je donne ma démission ?